

STOP AU GASPI DE TOUTE SORTE !

Lycée Malherbe, Caen (14)



LE LYCÉE EN BREF...

TYPE D'ENSEIGNEMENT : général / technologique

TERRITOIRE : ☒ Urbain ☐ rural ☐ périurbain

EFFECTIF EN 2018 : 2 100 élèves (dont 650 élèves de classes prépa), 250 personnels adultes

INSCRIT DANS LA LABELLISATION E3D* ?

☒ Oui ☐ Non

DATE D'ENTRÉE : 2014

NIVEAU DE LABEL : 1

DÉMARCHE INSCRITE AU PROJET D'ÉTABLISSEMENT

☒ Oui ☐ Non

COMITÉ DE PILOTAGE

☒ Oui ☐ Non

Il se réunit 2 fois par an, en début et en fin d'année. Il est constitué de la direction, représentants de la vie scolaire (CPE...), enseignants, élèves éco-délégués, parents d'élèves et agents techniques.

L'ACTION EN QUELQUES MOTS

Dans le cadre de son Agenda 21, démarche globale de développement durable, une équipe du lycée Malherbe, composée d'adultes et d'élèves éco-délégués, mène des actions de réduction des déchets et plus globalement de lutte contre le gaspillage des ressources (naturelles, matières premières...)

IMPLICATION DES ÉLÈVES

☒ Oui ☐ Non



L'ORIGINE DU PROJET

ANNÉE DE LANCEMENT

En 2010, le tri de papier fut la première action engagée.

CONTEXTE

Le lycée est engagé dans une démarche de développement durable via un Agenda 21 qui s'est traduit par un plan d'actions, élaboré en 2014. Chaque année, le Comité de pilotage réfléchit à de nouvelles actions et des élèves relais « éco-délégués » volontaires (2 par classe) sont élus et participent à la concrétisation de ces actions.

TEMPS DE MONTAGE DU PROJET

3 mois : le temps d'élaboration du plan d'actions de l'Agenda 21.

DURÉE DE L'ACTION

Le lycée s'engage sur une multitude d'actions mises en place tout au long de l'année.



OBJECTIFS ET ENJEUX

ENJEUX IDENTIFIÉS ?

- Limitation de la consommation et du gaspillage des matières premières, de l'eau, de l'énergie.
- Réduction de la quantité de déchets produits dans le lycée.
- Déploiement de l'économie circulaire.
- Sensibilisation des élèves à une consommation responsable.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS RECHERCHÉS ?

- Mettre en œuvre des actions concrètes de lutte contre le gaspillage (matières premières, eau, énergie...).
- Impliquer les élèves dans la réalisation des actions.



DÉROULEMENT DE L'ACTION

Le lycée met en œuvre de nombreuses actions selon différentes thématiques.

RÉDUCTION DES DÉCHETS

- Création d'un jeu sur le tri le « compostriclage ». Une animation est effectuée régulièrement par des éco-délégués à destination des élèves et personnels de l'établissement mais également lors des portes ouvertes.
- En salle de reprographie, récupération du papier pour brouillon, affichage d'un *vade-mecum* pour un bon usage des imprimantes
- Tri du papier dans les salles de classe : des boîtes avec une affichette « le tri à Malherbe, c'est pas très compliqué ! »
- Dans le hall, récupération des stylos, piles, portables et chargeurs, bouchons en plastique. Ces déchets sont ensuite transférés dans des filières de recyclage. Pour une cohérence totale avec la démarche, c'est une artiste locale qui a conçu un meuble en carton pour la récupération de ces objets.
- Récupération des lunettes en partenariat avec la mutuelle AG2R
- Recyclage des cartouches d'encre, toners
- Achat de mobiliers extérieurs à partir de plastique recyclé (sur les fonds propres du lycée)
- Installation d'une boîte à livres à l'entrée du CDI : « Congelo'livres ». Les livres sont présentés dans un réfrigérateur de récupération décoré par des élèves en cours d'arts plastiques. Chacun peut emprunter un livre et le rapporte ensuite.
- Mise en place du compostage avec la récupération des épluchures issues des cuisines du lycée.



LUTTER CONTRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE

- Une classe a participé à un projet pédagogique autour du gaspillage alimentaire. Un module de 4 séances a été organisé avec l'accompagnement du CPIE vallée de l'Orne. Ce programme a été conçu par un groupe d'animateurs spécialisés au sein du Graine Normandie et est financé par le Syvedac (syndicat pour la valorisation et l'élimination des déchets ménagers de l'agglomération caennaise).
- Les élèves sont sensibilisés grâce à :
 - » des expositions
 - » des campagnes de pesées des déchets
 - » un questionnaire de sensibilisation élaboré par les élèves
 - » une présentation diffusée régulièrement sur les téléviseurs du lycée
- Le Chef cuisinier est très investi pour lutter contre le gaspillage alimentaire. Une Commission restauration a été mise en place pour avoir des retours sur les plats qui plaisent, ceux qui ne plaisent pas et ainsi adapter les menus.



LUTTE CONTRE LE GASPILLAGE DE L'ÉNERGIE

- Affichettes installées au niveau des interrupteurs dans les couloirs et portes d'entrée.
- Responsabilisation des usagers : chaque classe porte un numéro affiché sur la façade extérieure et visible de la cour. Les salles restées allumées sont facilement identifiables. Les agents d'entretien sont invités à remonter l'information, puis l'enseignant de la classe concernée est informé et sensibilisé à l'importance d'éteindre les lumières. Cette action est efficace et tout le monde est encouragé à agir.

MOBILITÉ

La mobilité a été repensée à l'occasion de la restructuration des espaces extérieurs. Un groupe de travail a réfléchi à la mise en place d'une piste cyclable dans le prolongement des aménagements de la Ville de Caen.

Depuis la rénovation de la cour et la création de la piste cyclable, de plus en plus d'élèves et personnels viennent en vélo. Les parkings vélo ne sont plus suffisants.

Le lycée a établi un partenariat avec la Maison du vélo de Caen. Il a fait l'acquisition d'une flotte de 4 vélos d'occasion pour les déplacements des personnels du lycée. Il adhère à cette structure, ce qui lui permet de disposer de ses services (entretien, réparation des vélos...).





LES ACTEURS

QUELLE EST L'ÉQUIPE PROJET ?

Le Comité de pilotage de l'Agenda 21.

QUI A PARTICIPÉ À L'ACTION ?

Proviseure-adjointe, conseiller principal d'éducation, des enseignants, des élèves éco-délégués.

Les élèves sont impliqués sur du temps scolaire. Les partenaires font des animations en classe.

Partenaires

- AG2R
- Graine Normandie (www.graine-normandie.net/)
- CPIE Vallée de l'Orne (www.cpievdo.fr/)
- Syvedac (www.syvedac.org)
- Maison du vélo de Caen (www.maisonduvелоcaen.fr/)



BILAN

RÉSULTATS QUALITATIFS ET/OU QUANTITATIFS

L'équipe projet fait évoluer les habitudes des élèves, enseignants et usagers du lycée.

ATOUTS

- Être persévérant.
- Commencer petit.
- Réaliser des actions concrètes faciles à mettre en place.
- Rendre visible les actions (sur les zones de passage).
- Mettre en place une diversité d'actions, chacun peut ainsi s'investir sur une action qui lui tient à cœur.

CONSEILS ET RECOMMANDATIONS

Faire connaître la démarche Agenda 21 aux nouveaux enseignants dans l'établissement, ils peuvent proposer de nouvelles actions.

POINTS DE VIGILANCE

Veiller au bon respect des consignes de tri par les personnels, les élèves.



PERSPECTIVES

Installation de containers bleus (5) dans les différents espaces du lycée pour récupérer le papier.

Achat de bacs bleus pour le tri du papier dans les salles de classe.



MOYENS FINANCIERS ET TECHNIQUES

- Budget dédié à l'agenda 21 : environ 500 €.
- Budget pour les actions économie circulaire :
- Action vélo : l'adhésion annuelle à la Maison du vélo est de 100 €. L'acquisition d'une flotte de 4 vélos a coûté 400 €. Il s'agit d'un prêt de l'association des personnels du lycée Malherbe.
- Subvention de la Région Normandie dans le cadre du plan lycée durable pour acquérir de nouveaux vélos.

Cette action est-elle inscrite dans un dispositif ou appel à projets régional, national ?

☒ Oui ☐ Non



COMMUNICATION

- Onglet « Agenda 21 » du site internet du lycée : <https://malherbe.etab.ac-caen.fr>
- Blog : <http://lewebpedagogique.com/a21malherbe/>
- Page Facebook : <https://www.facebook.com/profile.php?id=100012107108772>
- Compte Twitter : <https://twitter.com/a21malherbe>

CONTACTS

Marie-Pierre Dudant, Proviseure-adjointe,
Courriel : Marie-Pierre.Dudant@ac-normandie.fr

Courriel lycée : ce.0140013n@ac-normandie.fr

Tél. lycée : 02 31 86 18 56

EN SAVOIR PLUS

Réseau économie circulaire en Normandie

<https://neci.normandie.fr/>

Economie circulaire et Déchets : outils et exemples pour agir !

<http://www.optigede.ademe.fr>



AUTRES FICHES

SUR LE MÊME THÈME

- **Tri des déchets spécifiques** - Lycée Fernand Léger, Grand-Couronne (76)
- **Les déchets réduits de moitié** - Lycée Henri Cornat, Valognes (50)

DANS LE MÊME LYCÉE

- **Du compost au jardin partagé**



POUR ALLER PLUS LOIN

Vous souhaitez mettre en place une action, impliquer votre établissement ou sensibiliser les élèves sur le développement durable ou la biodiversité ?

Contactez le **GRAINE Normandie**, réseau régional des acteurs de l'éducation à l'environnement et au développement durable (EEDD)

<https://graine-normandie.net>

Tel : 02 31 95 30 64

Courriel : infos@graine-normandie.net

Les centres de documentation en Normandie

• **À Caen, le CPIE Vallée de l'Orne**

Enceinte de l'Abbaye aux Hommes - 14054 Caen

<http://www.cpievdo.fr/centre-de-ressources>

• **Les ateliers du Réseau Canopé**, réseau d'accompagnement pédagogique de la communauté éducative - <https://www.reseau-canope.fr>

Vous souhaitez emprunter des expositions de l'ADEME ou disposer de ses guides pratiques ?

• **À Caen, le CPIE Vallée de l'Orne**

Enceinte de l'Abbaye aux Hommes - 14054 Caen

<http://www.cpievdo.fr/centre-de-ressources>

• **À Rouen, l'ANBDD (Agence Normande de la Biodiversité et du Développement Durable)**

L'Atrium - 115 boulevard de l'Europe - 76100 Rouen

<https://www.anbdd.fr>

* LE LABEL E3D

Le label « E3D École/Établissement en démarche de développement durable » est attribué aux écoles, aux collèges et aux lycées généraux, technologiques et professionnels, ainsi qu'aux centres de formation d'apprentis qui **entrent en démarche globale de développement durable**.

La démarche des écoles et établissements labellisés E3D prend explicitement en compte les relations entre l'environnement, la société, l'économie, voire d'autres dimensions, propres au développement durable. Elle est présentée au conseil d'école ou d'administration pour être **inscrite dans le projet de la structure scolaire**. L'ensemble de la communauté éducative est associé à cette démarche.

L'obtention de ce label ne constitue pas un aboutissement, mais elle est surtout la marque d'une volonté de s'inscrire dans une démarche d'**amélioration continue**.

Trois niveaux de labellisation E3D existent :

1. Engagement de la démarche
2. Approfondissement
3. Déploiement

<http://www.education.gouv.fr>

<http://www.ac-normandie.fr>

(Rechercher : « Développement durable »)

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



En 2015, les pays membres de l'Organisation des Nations Unies ont adopté le **Programme de développement durable** à l'horizon 2030 et ses **17 objectifs** de développement durable (ODD).

Ces derniers nous donnent la marche à suivre pour parvenir à un avenir meilleur et plus durable pour tous. Ils répondent aux **défis mondiaux** auxquels nous sommes confrontés, notamment ceux liés à la pauvreté, aux inégalités, au climat, à la dégradation de l'environnement, à la prospérité, à la paix et à la justice. Les ODD font l'objet d'appropriations nationales sous la forme des « **Agendas 2030** ».

Ils confèrent une nouvelle dimension à l'éducation au développement durable, et un sens planétaire à la mission propre de l'Éducation nationale.

• **Communauté normande des objectifs de développement durable (CNODD)** - <https://www.cnodd.fr>

• **Site de l'ONU sur les ODD**
<https://www.un.org/sustainabledevelopment/fr>

• **Agenda 2030 en France** - <https://www.agenda-2030.fr>

